



Traité 'Orla

Michna 6 - Chapitre 2

וְלֵמָּה אָמְרוּ: כָּל הַמְחֻמֵּץ וְהַמְתֵּבֵל וְהַמְדֹמֵעַ, לְהַחֲמִיר?
מִן בְּמִינוֹ.
לְהַקֵּל וְלְהַחֲמִיר?
מִן בְּשֵׁאֵינוֹ מִינוֹ.
כִּיצַד?
שְׁאוֹר שֶׁל חֲטִימִים שֶׁנִּפְּל לְתוֹךְ עֶסֶת חֲטִימִים, וַיֵּשׁ בּוֹ כְּדֵי לַחֲמֵץ,
בֵּין שֵׁשׁ בּוֹ לַעֲלוֹת בְּאֶחָד וּמֵאָה וּבֵין שְׁאֵין בּוֹ לַעֲלוֹת בְּאֶחָד
וּמֵאָה,
אָסוּר.
אֵין בּוֹ לַעֲלוֹת בְּאֶחָד וּמֵאָה,
בֵּין שֵׁשׁ בּוֹ כְּדֵי לַחֲמֵץ, בֵּין שְׁאֵין בּוֹ כְּדֵי לַחֲמֵץ,
אָסוּר:

En quel cas est-il dit, que si l'on se sert de levure de Térouma, ou d'épices de Térouma, ou de mélange de Térouma, on suit pour tout cela un avis sévère ? Lorsqu'il s'agit de la même espèce. Et quand a-t-on dit que tantôt on suit l'avis facile, et tantôt le sévère ? C'est lorsqu'il s'agit de deux espèces distinctes. Voici dans quel cas on cas on applique la première règle : lorsque de la levure de froment se trouve mêlée à une pâte de froment et qu'il y a de quoi la fermenter (lui communiquer le goût), sans se préoccuper si la quantité dépasse 101 fois supérieure pour annuler le tout numériquement, on ne se préoccupe plus de savoir s'il y a propagation de goût par la fermentation, et c'est interdit.



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions